



*Signataire : Skender Salihî*

*Date de dépôt : 11 novembre 2025*

## **Question écrite urgente**

**Des ateliers fermés et des discours ouverts ! Quand les ateliers disparaissent et que la gauche regarde ailleurs...**

La politique pénitentiaire genevoise met régulièrement en avant l'importance de la réinsertion, principe soutenu notamment par les partis de gauche qui insistent sur l'utilité socialement et économiquement reconnue des programmes d'ateliers au sein des établissements de détention.

Or, sur le terrain, la réalité semble plus incertaine. En effet, plusieurs témoignages de personnes détenues et d'agents pénitentiaires laissent entendre que certains ateliers seraient fréquemment à l'arrêt ou auraient été suspendus.

Afin d'évaluer factuellement la situation, sans préjugé politique, je prie le Conseil d'Etat de bien vouloir nous apporter des réponses sur les questions suivantes :

- *Quelle est la liste complète des ateliers actuellement actifs à la prison de Champ-Dollon, accompagnée, pour chacun d'eux, de leur date d'ouverture, du nombre de personnes détenues pouvant y accéder et du nombre de personnes effectivement inscrites ?*
- *Quels ateliers ont été suspendus, réduits ou totalement arrêtés au cours des cinq dernières années (se référer aux critères de la question précédente) ?*
- *Existe-t-il un rapport interne ou externe évaluant l'efficacité réelle des ateliers de réinsertion de la prison de Champ-Dollon ?*

En remerciant, par avance, le Conseil d'Etat des réponses qu'il apportera.